

LE COURRAYER Pierre-François (1681-1776) naquit à Rouen le 17 novembre 1681, entra à la congrégation de Sainte-Geneviève et fut professeur de philosophie et de théologie, en même temps que bibliothécaire de l'abbaye. Il fut appelant de la bulle *Unigenitus* et, en 1723, il soutint sur la *validité des ordinations anglicanes* une thèse qui souleva de vives polémiques. Le Courrayer reprit et soutint son opinion qui fut censurée par vingt-deux prélats assemblés par l'ordre du roi à Sainte-Geneviève le 22 août 1727. Les prélats condamnaient trente-deux propositions ayant pour objet le sacrifice de la messe et le sacerdoce, les sacrements, l'Église, les cérémonies, la primauté du pape. L'abbé de Sainte-Geneviève excommunia son subordonné qui se soumit et qui, le 3 décembre 1627, écrivit au cardinal de Noailles, lequel l'avait condamné par un mandement du 31 octobre, pour lui faire part de sa soumission. Les thèses de Le Courrayer se répandirent en Angleterre et à l'université d'Oxford ; celle-ci lui expédia des lettres de docteur que Le Courrayer accepta le 1^{er} décembre 1732. Puis Le Courrayer se retira à Londres et il reçut un canonicat à Oxford. Il mourut à Londres le 16 octobre 1776. Par un testament, daté du 3 février 1774, il déclarait vouloir mourir « membre de l'Église catholique, mais sans approuver plusieurs opinions et superstitions qui ont été introduites dans l'Église romaine et qu'on enseigne dans les écoles et dans les séminaires et qu'on présente comme des articles de foi. »

On peut dire que toute l'œuvre de Le Courrayer a pour objet la question des ordinations anglicanes qui a été réglée de nos jours par la bulle *Apostolicae curae* du 13 septembre 1896. Déjà une lettre anonyme, datée du 5 février 1722 et publiée dans les *Mémoires de Trévoux* d'avril 1722, p. 708-729, avait contesté la validité des ordinations anglicanes à cause des changements apportés dans le pontifical romain, mais c'est Le Courrayer qui souleva vraiment les polémiques par sa *Dissertation sur la validité des ordinations des anglais et sur la succession des évêques de l'Église anglicane*, 2 vol. in-12, Bruxelles, 1723, avec les pièces justificatives des faits avancés dans cet ouvrage. L'écrit, paru d'abord sous le voile de l'anonyme, veut prouver la validité des ordinations anglicanes qui, toutes, se rattachent à Parker, lequel fut véritablement évêque. *Journal des savants*, janvier 1724, p. 7-15, et février p. 71-80 ; *Mémoires de Trévoux*, mars 1724, p. 389-433. L'ouvrage fut traduit en anglais avec une préface par un prêtre anglais.

Aussitôt les discussions les plus animées commencent : Le Courrayer envoie des *Éclaircissements* au *Journal des savants*, avril 1724, p. 240-246. Les *Mémoires de Trévoux*, d'août 1724, p. 1349-1361, publient un *Prélude de la réfutation du livre entier du P. Le Courrayer* dont l'auteur est le P. Hardouin S. J. ; Le Courrayer écrit une *Lettre à M..., auteur de l'extrait de la dissertation sur les ordinations*, in-12, 1724. *Mémoires de Trévoux*, août 1724, p. 1393-1418. Bientôt paraissent les *Lettres d'un théologien à un ecclésiastique de ses amis sur une dissertation touchant la validité des ordinations anglicanes*, in-12, Paris, 1724. C'est l'œuvre du P. Gervaise, qui reproche à Le Courrayer de soutenir que l'Église peut changer la forme de l'ordination et qui déclare insuffisante l'ordination des anglais, parce qu'elle confond l'épiscopat et la prêtrise pour établir le presbytérianisme. *Journal des savants*, décembre 1724, p. 792-797, et *Mémoires de Trévoux*, février 1725, p. 319-350. Le P. Hardouin entre directement en scène dans La dissertation du P. Le Courrayer sur la succession des évêques de l'Église anglicane et sur la validité de leur ordination réfutée par le P. Hardouin, jésuite, 2 vol. in-12, Paris, 1724-1725. La première partie examine la question de fait et soutient la thèse, aujourd'hui démontrée fautive, que Parker a été consacré sans aucune cérémonie et dans des circonstances ridicules, scandaleuses même, dans un cabaret de Londres ; que d'ailleurs Barlow, le consécrateur de Parker, n'avait pas le droit de consacrer ; enfin il expose quelques réflexions sur divers endroits du livre de Le Courrayer. *Journal des savants*, février 1725, p. 116-124, et mai 1726, p. 328-335 ; *Mémoires de Trévoux*, mars 1725, p. 469-495, et juin 1726, p. 989-1030. Presque en même temps, le P. Lequien, professeur de théologie de l'ordre des frères prêcheurs, publiait : *Nullité des ordinations anglicanes ou Réfutation d'un livre intitulé : Dissertation...*, 2 vol. in-12, Paris, 1725. Pour Lequien, l'ordinal anglican est l'œuvre de la puissance séculière représentée par les rois d'Angleterre et, par suite, n'a aucune valeur. *Journal des savants*, septembre 1725, p. 546-561, et d'octobre, p. 640-648. Un bénédictin écrit à Le Courrayer une Lettre sur son traité des ordinations des anglais, in-12, Paris, 1726, pour lui rappeler les conditions nécessaires de la validité des sacrements et la désapprobation faite par l'Église romaine des changements introduits dans le rite anglican et aussi le soin que l'Église a toujours eu de réordonner les prêtres d'Angleterre qui ont fait leur abjuration. *Mémoires de Trévoux*, juin 1726, p. 1132-1136, et *Journal des savants*, juillet 1725, p. 436-437. Les attaques se multiplient : le doyen Fennell en Irlande publie un *Mémoire* ou *Dissertation sur la validité des ordinations*, 2 vol. in-12, Paris, 1726, et montre l'invalidité des ordinations anglicanes, par le récit complet de l'histoire de la Réforme en Angleterre. *Journal des savants*, août 1726, p. 473-477. Les *Observations importantes sur le livre du P. Le Courrayer*, in-12, Paris, 1726, relèvent les erreurs nombreuses contenues dans cet écrit, surtout au sujet du sacrifice de la messe qui n'est plus un sacrifice réel.

Le Courrayer s'était déjà défendu dans quelques *Lettres* et *Remarques*, mais, à la fin de 1726, il publia un long travail intitulé : *Défense de la Dissertation sur la validité des anglais contre les différentes réponses qui y ont été faites avec les pièces justificatives des faits avancés dans cet ouvrage*, 4 vol. in-12, Bruxelles, 1726. Le Courrayer veut répondre en particulier aux attaques du P. Lequien et, contre lui, montrer « l'impossibilité morale de la supposition et de la corruption d'une infinité d'actes » ; il conteste les affirmations du P. Hardouin qu'il attaque vivement au sujet de l'histoire de l'auberge et de l'ordination de Barlow dont on ne parle pas avant 1604, et il fait voir que « la validité des ordinations anglicanes reconnue par l'Église catholique sera un obstacle de moins à la réunion des anglicans. » *Journal des savants*, février 1727, p. 67-75. Le P. Hardouin publia, dans les *Mémoires de Trévoux* de mai 1727, p. 597-815, un article intitulé : *Deux exemples des falsifications remarquées dans la Défense du P. Le Courrayer* ; à cet écrit, Le Courrayer répondit par une *Lettre au sujet de la nouvelle accusation de faux qui lui est intentée par le P. Hardouin dans les Mémoires de Trévoux de mai*. Le P. Hardouin ajouta un écrit plus complet : *Défense des ordinations anglicanes réfutée par le P. Hardouin, de la Compagnie de Jésus*, 2 vol. in-12, Paris, 1727 ; le jésuite se plaint « des airs méprisants, des traits hautains, pleins d'orgueil, de colère et de haine et des plus grossières

injures. » Il se contente de transcrire mot pour mot les passages qu'il veut réfuter, pour y répondre ensuite. *Journal des savants*, décembre 1727, p. 707-711.

Mais déjà les évêques de France avaient condamné les thèses de Le Courrayeur dans leurs mandements. Vingt évêques assemblés à Paris, sous la présidence du cardinal de Bissy, avaient examiné l'ouvrage le 22 août 1727, et un arrêt du Conseil d'Etat avait suivi le 7 septembre. Puis ce sont les mandements du cardinal de Noailles (31 octobre), de l'archevêque de Cambrai et de l'évêque de Soissons (15 septembre), des évêques d'Évreux (18 septembre), de Luçon (1^{er} octobre), de Boulogne (10 octobre), de Laon (20 octobre), de Noyon (4 novembre), de Poitiers (3 décembre), de Beauvais (8 décembre), de Mâcon (18 décembre), de Montpellier (25 janvier 1728), de Bayeux (15 février). Le P. Le Courrayeur se soumit et le cardinal de Noailles put annoncer que le Père, par une lettre du 11 mars 1727, « condamnait sincèrement toutes les erreurs condamnées et censurées aussi bien que les expressions de ses ouvrages qui expriment ou favorisent les erreurs. » *Journal des savants*, avril 1728, p. 225-232. Cependant la publication des écrits se poursuivait : le P. Théodoric de Saint-René, carme des Billettes, ancien professeur de théologie et ancien commissaire général de son ordre en Angleterre et en France, publiait la *Justification de l'Église romaine sur la réordination des Anglais épiscopaux* ou *Réponse à la dissertation et à la défense de la Dissertation...* ; de son côté, François Vivant, prêtre, docteur, chanoine, chancelier, vicaire général de Paris, avec l'approbation de l'abbé de Targny, éditait : *La vraie manière de contribuer à la réunion de l'Église anglicane à l'Église catholique* ou *Examen des différents endroits des deux livres intitulés : Dissertation... l'autre : Défense de la dissertation*, in-4^o, Paris, 1728. L'écrit ne faisait guère que citer le P. Le Courrayeur, *Journal des savants*, novembre 1728, p. 697-700.

L'abbé de Sainte-Geneviève désavoua son subordonné, et, en 1728, publia un petit écrit adressé aux religieux de sa congrégation (1^{er} février 1728) : l'abbé y gémit du départ de Le Courrayeur et, par une sentence du 30 janvier, il lança une excommunication contre lui ; à la suite, se trouvent les lettres de soumission que Le Courrayeur avait envoyées au cardinal de Noailles (11 mars, 25 mars, 30 octobre et 3 décembre 1727) et la lettre qu'il avait écrite à l'abbé de Sainte-Geneviève. Toutes ces lettres sont à la Bibliothèque nationale, ms. fr. 20 973, f^o 43 sq. et à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, ms. 738, f^o 45 sq. Le Courrayeur voulut se justifier. Ce dernier ms., f^o 3-35, contient un long *Mémoire* concernant la relation historique que prépare le P. Le Courrayeur ; il est daté du 10 mai 1728 et divisé en 8 articles qui racontent les phases principales de la polémique et les travaux composés pour et contre. Le Courrayeur a expliqué lui-même les motifs de sa fuite en Angleterre. Bibliothèque nationale, Ln²⁷, 11 996. Le *Mémoire* de Le Courrayeur parut en 1729, avec une longue préface dans laquelle l'auteur explique et justifie sa conduite, sans entrer dans les détails de la controverse doctrinale. L'écrit est intitulé : *Relation historique et apologétique des sentiments et de la conduite du P. Le Courrayeur, chanoine régulier de Sainte-Geneviève, avec les pièces justificatives des faits avancés dans cet ouvrage*. 2 vol. in-12, Amsterdam, 1729. *Mémoires de Trévoux*, août 1730, p. 1356-1372. Le docteur d'Oxford prétend rester bon catholique, tout en n'adoptant pas « les différentes doctrines qui prévalent dans les écoles ou parmi les théologiens catholiques »... qui font du christianisme « une secte philosophique d'autant moins raisonnable qu'elle commence par demander le sacrifice de la raison... ; il ne cesse pas d'être catholique en refusant de s'asservir à ce joug... » Cependant le P. Lequien complétait son travail dans *La nullité des ordinations anglicanes, démontrée de nouveau, tant par le fait que par le droit, contre la Défense du R. P. Le Courrayeur, docteur d'Oxford et chanoine régulier de Sainte-Geneviève*, 2 vol. in-12, Paris, 1730, *Mémoires de Trévoux*, août 1730, p. 1470-1490, et septembre, p. 1517-1536 ; *Journal des savants*, septembre 1730, p. 586-589 ; *Bibliothèque raisonnée des ouvrages des savants de l'Europe*, t. iii, p. 88-109. Le Courrayeur répondit dans le *Supplément aux deux ouvrages faits pour la défense de la validité des ordinations anglicanes, pour servir de dernière réponse au nouvel ouvrage du P. Lequien et aux censures de quelques évêques de France*, in-12, Amsterdam, 1732. *Bibliothèque raisonnée*, t. vii, p. 355-374.

Réfugié en Angleterre, Le Courrayeur publia *l'Histoire du concile de Trente, écrite en italien par Fra Paolo Sarpi, et traduite de nouveau en français*, avec des notes critiques, historiques et théologiques, 2 vol. in-fol., Londres, 1736, publiée aussi à Amsterdam, 2 vol. in-4^o, 1736, et à Bâle, 1738, traduite en allemand, en anglais et en italien. Dans une longue préface, Le Courrayeur fait l'apologie de ses sentiments et raconte les persécutions que l'esprit d'intolérance lui a suscitées. L'ouvrage est dédié à la reine d'Angleterre dont il fait l'éloge, parce qu'elle aime la religion. Le Courrayeur prétend que l'absolution n'est qu'une déclaration et il accuse le concile de Trente d'avoir inventé plusieurs articles de foi. C'est un ouvrage hérétique, expliqué par un commentaire hérétique. *Mémoires de Trévoux*, mars, avril 1737, p. 472-505, 569-607. Les *Nouvelles ecclésiastiques* du 22 septembre 1736, p. 149-150, s'appuyant sur une *Lettre* du sieur Legros, relèvent les erreurs de Le Courrayeur et approuvent les lettres des évêques de Senes et de Montpellier contre lui : elles signalent, comme préservatif ou contrepoison contre cet ouvrage, le *Traité des principes de la foi catholique* de Duguet, 3 vol. in-12, Paris, 1736. Le Courrayeur répondit à ces attaques par la *Défense de la nouvelle traduction de l'Histoire du concile de Trente contre les censures de quelques prélats et de quelques théologiens*, in-12, Amsterdam, 1742, *Bibliothèque raisonnée*, 1742, t. xxviii, p. 92-116, répliqua à plusieurs mandements, entre autres à ceux de l'archevêque d'Embrun et de l'évêque de Montpellier. Dom Gervaise prit la défense du concile de Trente dans *L'honneur de l'Église catholique et des souverains pontifes défendu contre les calomnies, les impostures et les blasphèmes du P. Le Courrayeur, répandues dans sa traduction de l'Histoire du concile de Trente par Fra Paolo, et dans les notes qu'il y a ajoutées*, 2 vol. in-12, Paris, 1742. Cet ouvrage est écrit dans un style pressant, vigoureux, plein de force, et il attaque surtout la préface et les notes contradictoires de cet auteur « moitié catholique, moitié protestant, chanoine régulier de Sainte-Geneviève et docteur d'Oxford, français et anglais. » *Mémoires de Trévoux*, avril et juin 1744, p. 583-617, 1050-1083.

Les autres écrits de Le Courrayeur passèrent inaperçus : il avait été l'éditeur d'un *Recueil de lettres spirituelles sur divers sujets de morale et de piété* du P. Quesnel, 3 vol. in-12, Paris, 1721 ; en Angleterre, il publia une traduction française avec notes de *l'Histoire de la réformation* de Jean Sleidan, 3 vol. in-12, La Haye, 1767-1769. Guillaume Bell publia en anglais,

après la mort de Le Courrayeur, une *Déclaration de mes sentiments sur différents points de doctrine*, in-12, 1787. On a attribué à Le Courrayeur la *Réfutation de l'apologie d'Érasme*, réponse à la thèse du P. Marsollier qui, en 1713, avait défendu l'orthodoxie d'Érasme. *Mémoires de Trévoux*, juin 1714 p. 954-972.

Michaud, *Biographie universelle*, art. Courrayeur, t. ix, p. 353-354 ; Hofer, *Nouvelle biographie générale*, t. xxx, col. 243-245 ; Quérard, *La France littéraire*, t. IV, p. 62 ; Haag, *La France protestante*, t. VI, p. 482-484 ; Moréri, *Le grand dictionnaire historique*, art. *Quien*, dans lequel l'abbé Goujet approuve Le Courrayeur et critique le P. Le Quien ; Picot, *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique pendant le XVIII^e siècle*, édit. de 1855, t. ii, p. 209-215 ; *Journal et mémoires de Mathieu Marais*, avocat de Paris, sur la Régence et le règne de Louis XV (1715-1737), t. iii, p. 241-243 ; *Bibliothèque raisonnée des ouvrages des savants de l'Europe*, t. m, p. 88-109 ; t. vii, p. 355-374 ; t. xxviii, p. 92-116 ; Lebreton, *Biographie normande*, t. ii, p. 443-444 ; Oursel, *Nouvelle biographie normande* t. ii, p. 90 ; Guilbert, *Mémoires biographiques et littéraires*, t. II, p. 100-103 ; *Journal des savants* et *Mémoires de Trévoux*, *loc. cit.* ; la *Collection Languet*, qui se trouve à la bibliothèque municipale de Sens, donne des pièces intéressantes sur Le Cour-rayeur, en particulier aux t. xxv et xxvi.

J. CARREYRE.